



PROCÈS-VERBAL

Assemblée générale du SEESCSL

12 novembre 2018, 19h00

Polyvalente-des-Monts, Sainte-Agathe-des-Monts

1. Mot du président

Le président par intérim, Daniel Barbier ouvre la réunion à 19h10.

Il souhaite la bienvenue aux membres et présente les membres de l'exécutif, les invités et les délégués.

2. Présences

- Daniel Barbier : Président par intérim
- Josée-Anne Bourque : Vice-président I, motivé
- François Milord : Vice-présidente II par intérim
- Sylvain Bastien: Secrétaire
- Gina Émond : Trésorière
- Daniel Pierre-Roy : conseiller, CSN
- Anna Lauzon : Fondation – CSN

Le quorum est constaté. (38 personnes présentes)

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Mot d'ouverture
2. Présences et vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 16 mai 2017
5. Présentation des états financiers 2016-2017 et rapport du comité de surveillance.
6. Prévisions budgétaires 2017-2018
7. Rapport des élus
8. Assurances collectives
 - 8.1. Vote pour le renouvellement - recommandation 1
 - 8.2. Vote pour l'assurance salaire longue durée - recommandation 2
 - 8.3. Vote pour les soins dentaires - recommandation 3
 - 8.4. Vote pour la nouvelle structure en assurance maladie - recommandation 4
9. Adoption du projet de demandes locales de négociation
10. Élections
 - 10.1. Nomination, président et secrétaire d'élection
 - 10.2. Nomination des scrutateurs d'élection
 - 10.3. Poste Présidence (entériner l'intérim, 2 ans)
 - 10.4. Poste Vice-présidence I
 - 10.5. Poste Trésorerie
 - 10.6. Poste VP II (entériner l'intérim, 2 ans)
 - 10.7. Poste au comité de surveillance
11. Points d'informations
12. Varia

PROCÈS-VERBAL
Assemblée générale du SEESCSL
12 novembre 2018, 19h00
Polyvalente-des-Monts, Sainte-Agathe-des-Monts

13. Levée de l'assemblée

Rolland Gauthier demande d'ajouter « Prime de rétention » au point divers.

Proposé par :	Sarah-Mélissa Delorme		
Appuyé par :	Pascal Savard		
<u>Que l'ordre du jour de la réunion de l'assemblée spéciale du 12 novembre 2018 soit adopté tel que modifié.</u>			
Résolution :	AG-2018-11-12-03.01	<input checked="" type="checkbox"/> Adopté	<input type="checkbox"/> Rejeté <input type="checkbox"/> Modifié

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 14 mai 2018

Proposé par :	Isabelle Bénard		
Appuyé par :	Pascal Savard		
<u>Que le procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale du 14 mai 2018 soit adopté tel qu'envoyé par courriel.</u>			
Résolution :	AG-2018-11-12-04.01	<input checked="" type="checkbox"/> Adopté	<input type="checkbox"/> Rejeté <input type="checkbox"/> Modifié

5. Présentation des états financiers 2016-2017 et rapport du comité de surveillance.

Daniel Barbier invite le comité de surveillance à venir prendre place à l'avant.

Les membres du comité sont : Louise Hardy, Pascal Savard et Marie-Josée Katona-Nemeth

Gina Émond fait la présentation des rapports des états financiers.

Le comité de surveillance présente le rapport du comité de surveillance et leurs recommandations.

Proposé par :	Rolland Gauthier		
Appuyé par :	Karine Levert		
<u>Que les membres de l'assemblée générale reçoivent la présentation des états financiers 2017-2018.</u>			
Résolution :	AG-2018-11-12-05.01	<input checked="" type="checkbox"/> Adopté	<input type="checkbox"/> Rejeté <input type="checkbox"/> Modifié

Proposé par :	Isabelle Bénard		
Appuyé par :	Karine Levert		
<u>Que les membres de l'assemblée générale reçoivent le rapport du comité de surveillance de l'année 2017-2018.</u>			
Résolution :	AG-2018-11-12-05.02	<input checked="" type="checkbox"/> Adopté	<input type="checkbox"/> Rejeté <input type="checkbox"/> Modifié

6. Prévisions budgétaires 2018-2019

Gina Émond présente les prévisions budgétaires pour l'année 2018-2019.

PROCÈS-VERBAL
Assemblée générale du SEESCSL
12 novembre 2018, 19h00
Polyvalente-des-Monts, Sainte-Agathe-des-Monts

Proposé par :	Sarah-Mélissa Delorme	
Appuyé par :	Isabelle Moreau	
<u>Que les membres de l'assemblée générale adoptent les prévisions budgétaires pour l'année 2018-2019.</u>		
Résolution :	AG-2018-11-12-06.01	<input checked="" type="checkbox"/> Adopté <input type="checkbox"/> Rejeté <input type="checkbox"/> Modifié

7. Rapport des élus

Les élus font leur rapport à l'assemblée.

Proposé par :	Pascal Savard	
Appuyé par :	Marie-Josée Katona-Nemeth	
<u>Que les membres de l'assemblée générale reçoivent les rapports des élus.</u>		
Résolution :	AG-2018-11-12-07.01	<input checked="" type="checkbox"/> Adopté <input type="checkbox"/> Rejeté <input type="checkbox"/> Modifié

8. Assurances collectives

Daniel Pierre-Roy fait l'historique du dossier et fait la présentation des documents.

8.1 Vote pour le renouvellement - recommandation 1

Daniel Pierre-Roy fait la présentation du renouvellement des assurances collectives.

Proposé par :	Marc Laliberté	
Appuyé par :	Christiane Jolicoeur	
D'adopter les conditions de renouvellement des assurances au 1er janvier 2019 comme négociées par le comité des assurances incluant les modifications suivantes : - Ajout de la couverture « glucomètre <i>Freestyle</i> »; - Mise en commun de l'assurance voyage à 50 000 \$ par certificat; - Mise en commun des médicaments à coûts élevés à 200 000 \$ par assuré.		
Pour :	34	Contre : 1 Abstention : 3
Résolution :	AG-2018-11-12-08.01	<input checked="" type="checkbox"/> Adopté <input type="checkbox"/> Rejeté <input type="checkbox"/> Modifié

8.2 Vote pour l'assurance salaire longue durée - recommandation 2

Daniel Pierre-Roy fait la présentation de la recommandation 2 sur l'assurance salaire longue durée.

PROCÈS-VERBAL
Assemblée générale du SEESCSL
12 novembre 2018, 19h00
Polyvalente-des-Monts, Sainte-Agathe-des-Monts

Proposé par :	Gabriel Bigras						
Appuyé par :	Karine Levert						
D'adopter l'augmentation de la rente d'intégration à 75 % en assurance salaire de longue durée.							
Pour :	37	Contre :	0	Abstention :	1		
Résolution :	AG-2018-11-12-08.02	<input checked="" type="checkbox"/>	Adopté	<input type="checkbox"/>	Rejeté	<input type="checkbox"/>	Modifié

8.3 Vote pour les soins dentaires - recommandation 3 :

Daniel Pierre-Roy fait la présentation de la recommandation 3 sur les soins dentaire.

Proposé par :	Pascal Savard						
Appuyé par :	Isabelle Bénard						
D'adopter les taux et la nouvelle structure des soins dentaires, comme négociés par le comité des assurances avec la mise en application de ceux-ci au 31 mars 2019.							
Pour :	38	Contre :	0	Abstention :	0		
Résolution :	AG-2018-11-12-08.03	<input type="checkbox"/>	Adopté	<input type="checkbox"/>	Rejeté	<input type="checkbox"/>	Modifié

8.4 Vote pour la nouvelle structure en assurance maladie - recommandation 4 :

Daniel Pierre-Roy fait la présentation de la recommandation 4 sur la nouvelle structure en assurance maladie.

Proposé par :	Jocelyn Chartrand						
Appuyé par :	Suzanne Shaw						
D'adopter les taux et la nouvelle structure du régime d'assurance maladie, comme négociés par le comité des assurances avec la mise en application de ceux-ci au 31 mars 2019.							
Pour :	38	Contre :	0	Abstention :	0		
Résolution :	AG-2018-11-12-08.04	<input checked="" type="checkbox"/>	Adopté	<input type="checkbox"/>	Rejeté	<input type="checkbox"/>	Modifié

9. Adoption du projet de demandes locales de négociation

Sylvain Bastien explique que lors de la tournée de consultation du mois de juin. Nous n'avons pas eu de demande d'amélioration sectorielle à la convention collective.

Il invite l'assemblée à proposer des améliorations.

Proposé par :	Rolland Gautier						
Appuyé par :	Isabelle Bénard						
De voir la possibilité que lors des libérations syndicales les personnes libérées soient obligatoirement remplacées.							
Résolution :	AG-2018-11-12-09.01	<input checked="" type="checkbox"/>	Adopté	<input type="checkbox"/>	Rejeté	<input type="checkbox"/>	Modifié

PROCÈS-VERBAL
Assemblée générale du SEESCSL
12 novembre 2018, 19h00
Polyvalente-des-Monts, Sainte-Agathe-des-Monts

Proposé par :	Pascal Savard	
Appuyé par :	Carole Paquette	
De regarder une mécanique pour permettre aux séances d'affectations en adaptation scolaire et en service de garde d'avoir lieu avant les vacances estivales.		
Résolution :	AG-2018-11-12-09.02	<input checked="" type="checkbox"/> Adopté <input type="checkbox"/> Rejeté <input type="checkbox"/> Modifié

Proposé par :	Pascal Savard	
Appuyé par :	Gabrielle Bégin	
De permettre la possibilité à tous de prendre des vacances en présence élèves. Et que l'employeur remplace la personne durant sa période de vacances.		
Résolution :	AG-2018-11-12-09.03	<input checked="" type="checkbox"/> Adopté <input type="checkbox"/> Rejeté <input type="checkbox"/> Modifié

Pour approbation

10. Élections

ARTICLE 69 - PROCÉDURE D'ÉLECTION DES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

- a) L'assemblée régulière d'élection se choisit une présidence et un secrétariat d'élection;
- b) La présidence d'élection se choisit dans l'assemblée trois personnes scrutatrices ou plus selon le besoin;
- c) La présidence d'élection ne peut être candidat à aucune charge du syndicat;
- d) Tout membre en règle qui désire poser sa candidature à une charge de personne officielle au comité exécutif doit faire parvenir sa candidature par écrit à la personne élue au poste de secrétariat sur le formulaire prévu à cet effet à l'annexe 1, au plus tard le 30 septembre de chaque année.
- e) Dans le cas où une seule personne pose sa candidature pour la charge concernée, cette personne candidate est élue par acclamation et la présidence d'élection la proclame alors élue;
- f) Dans le cas où plus d'une personne candidate à un poste donné, il y aura alors vote à bulletins secrets;
- g) Les personnes scrutatrices distribuent les bulletins et comptent les votes avec le secrétariat d'élection qui fait rapport à la présidence d'élection;
- h) Tout membre en règle présent à l'assemblée d'élection a le droit de vote;
- i) En cas d'égalité des votes seulement, la présidence d'élection pourra voter afin de trancher la question;
- j) En cas de vote, la personne candidate, pour être élue, devra recueillir la majorité absolue des voix;
- k) Seuls les membres en règle du syndicat ont le droit de vote et à cet effet, une liste de membres en règle approuvée par la personne élue au poste de secrétariat est remise à la présidence d'élection, lors de l'assemblée d'élection;
- l) Cumul : nul membre ne peut poser sa candidature, se faire élire ou assumer plus d'une charge de personne officielle dans le syndicat.

10.1 Nomination du président et du secrétaire d'élection :

Proposé par :	Sarah-Mélissa Delorme	
Appuyé par :	Marie-Josée Katona-Nemeth	
<u>Que Daniel Pierre-Roy soit nommé président d'élection et que Pascal Savard soit nommé secrétaire d'élection.</u>		
Résolution :	AG-2018-11-12-10.01	<input checked="" type="checkbox"/> Adopté <input type="checkbox"/> Rejeté <input type="checkbox"/> Modifié

Le président d'élections annonce que l'ordre des élections se fera dans un premier temps pour les postes officiellement en élections selon les statuts et règlements du syndicat. Donc par la trésorerie et la vice-présidence I, suivi des postes à entériner à l'exécutif. Et terminera par le poste au comité de surveillance.

PROCÈS-VERBAL
Assemblée générale du SEESCSL
12 novembre 2018, 19h00
Polyvalente-des-Monts, Sainte-Agathe-des-Monts

Les scrutateurs seront nommés seulement s'il y a des élections.

10.2 Nomination des scrutateurs des élections :

10.4 Élection au poste de la vice-présidence I:

Nous avons reçu une seule candidature, soit celle de Josée-Anne Bourque.

Josée-Anne Bourque accepte par procuration

Josée-Anne Bourque est élue par acclamation au poste de vice-présidente I du syndicat.
--

Résolution : AG-2018-11-12-10.02

10.5 Élection au poste de la trésorerie :

Nous avons reçu une seule candidature, soit celle de Gina Emond.

Gina Emond accepte.

Gina Emond est élue par acclamation au poste de trésorerie du syndicat.

Résolution : AG-2018-11-12-10.03

10.3 Élection au poste de la présidence :

Suite à la vacance au poste de présidence, le comité exécutif a nommé Daniel Barbier comme président par intérim. Tel que le permet les statuts et règlements à l'article 47.

ARTICLE 47 - VACANCE

Toute vacance survenant au poste de la présidence sera comblée par la 1^{er} vice-présidence.

En cas de vacance d'un ou plusieurs sièges, le comité exécutif nomme les personnes remplaçantes. Les personnes remplaçantes ainsi nommées sont en fonction jusqu'au moment où l'assemblée générale entérine leur nomination. Dans ce cas, elles resteront en fonction jusqu'au moment où se termine le mandat de leur prédécesseur. Toutefois, si l'assemblée générale n'entérine pas le choix du comité exécutif, la présidence ordonne immédiatement une élection sur les postes à combler.

Dans l'éventualité où aucune personne officielle ne reste en fonction, la Fédération des employées et employés des services publics inc. (FEESP-CSN) convoque une assemblée générale et procède à l'élection des nouvelles personnes officielles.

PROCÈS-VERBAL
Assemblée générale du SEESCSL
12 novembre 2018, 19h00
Polyvalente-des-Monts, Sainte-Agathe-des-Monts

Proposé par :	Sarah-Mélissa Delorme	
Appuyé par :	Isabelle Moreau	
<u>Que l'assemblée générale entérine le choix du comité exécutif de nommer Daniel Barbier à la présidence du syndicat.</u>		
Résolution :	AG-2018-11-12-10.04	<input checked="" type="checkbox"/> Adopté <input type="checkbox"/> Rejeté <input type="checkbox"/> Modifié

10.6 Élection au poste de la vice-présidence II:

Suite à la vacance au poste de Vice-Présidence II, le comité exécutif a nommé François Milord comme vice-président II par intérim. Tel que le permet les statuts et règlements à l'article 47.

Proposé par :	Rolland Gauthier	
Appuyé par :	Christiane Jolicoeur	
<u>Que l'assemblée générale entérine le choix du comité exécutif de nommer François Milord à la vice-présidence II du syndicat.</u>		
Résolution :	AG-2018-11-12-10.05	<input checked="" type="checkbox"/> Adopté <input type="checkbox"/> Rejeté <input type="checkbox"/> Modifié

10.7 Élection au comité de surveillance:

Nous n'avons pas reçu de candidature au poste du comité de surveillance au 30 septembre.

Le président d'élection ouvre une période de mise en candidature`

Marie-Josée Katona-Nemeth appuyé de Suzanne Shaw propose Louise Hardy.
Marie-Claude Coupal appuyé Marie-Eve Arsenault propose Cloé Larocque.

Louise Hardy accepte d'être mise en candidature.
Cloé Larocque refuse d'être mise en candidature.

Louise Hardy est élue par acclamation au comité de surveillance du syndicat.
Résolution : AG-2018-11-12-10.07

10.8 Destruction des bulletins de vote:

Comme il n'a pas eu d'élection. Nous n'avons pas de bulletin de vote à détruire.

10.9 Signataires officiels pour le syndicat.

PROCÈS-VERBAL
Assemblée générale du SEESCSL
12 novembre 2018, 19h00
Polyvalente-des-Monts, Sainte-Agathe-des-Monts

Proposé par :	Marie-Josée Katona-Nemeth	
Appuyé par :	Pascal Savard	
<u>Que le président Daniel Barbier, la trésorière Gina Émond et la 1^{ère} vice-présidente Josée-Anne Bourque soient les signataires officiels pour signer les chèques du syndicat jusqu'à l'assemblée générale annuelle 2019.</u>		
Résolution :	AG-2018-11-12-10.08	<input type="checkbox"/> Adopté <input type="checkbox"/> Rejeté <input type="checkbox"/> Modifié

10.10 Mise en place des nouveaux élus.

Daniel Pierre-Roy invite les personnes nouvellement élues à prendre place devant l'assemblée et procède à l'installation des personnes officielles.

ARTICLE 70 - INSTALLATION

La présidence d'élection procède à l'installation des personnes officielles :
« Les personnes officielles élues, à mesure qu'elles sont nommées, voudront bien se placer devant la personne secrétaire d'élection. »

Les membres de l'assemblée se tiennent debout et la présidence d'élection procède à l'installation des personnes officielles :

**« Chers confrères, chères consœurs,
Promettez-vous sur votre honneur de remplir les devoirs de votre fonction,
de respecter les statuts et règlements, de promouvoir les intérêts du
syndicat, de rester en fonction jusqu'à la nomination de votre successeur? »**

Les personnes officielles répondent : « **Je le promets.** »

L'assemblée répond : « **Nous en sommes témoins.** »

11. Points d'informations

➤ **Infolettre**

- Sylvain Bastien invite ceux qui ne reçoivent pas l'infolettre à aller s'inscrire au <https://seescsl.ca/>

12. Divers

➤ **Prime de rétention :**

Rolland Gauthier demande un suivi dans ce dossier.

Daniel Pierre-Roy informe l'assemblée qu'à la rencontre du mois de mai, il avait été annoncé que si ce dossier n'avancait pas, il serait mis au rôle en 2018-2019 pour le faire trancher par un arbitre.

PROCÈS-VERBAL
Assemblée générale du SEESCSL
12 novembre 2018, 19h00
Polyvalente-des-Monts, Sainte-Agathe-des-Monts

13. Levée de l'assemblée

Karine Levert propose la levée de la réunion à 22h30.

Daniel Barbier
Président

Sylvain Bastien
Secrétaire

Pour approbation